

Bohan, le 2 novembre 2020.

**Objet** : organisation des garderies des 12 et 13 novembre, et de la rentrée en classe du lundi 16 novembre.

Chers parents,

À la suite du conseil national de sécurité de ce vendredi 30 octobre, les écoles sont passées en code rouge jusqu'au 18 décembre minimum, et de nouvelles mesures ont été prises afin de ralentir la pandémie que nous vivons actuellement.

Aussi, le congé d'automne est à nouveau prolongé, **et les cours sont suspendus les jeudi 12 et vendredi 13 novembre** : les enfants restent donc en congé ces 2 jours-là. Cependant, pour les parents qui n'auraient pas de solution pour garder leur enfant, une garderie sera organisée par l'école pendant le temps scolaire habituel (voir document ci-dessous à compléter et à retourner au plus tard pour le lundi 9 novembre, et uniquement dans le cas où vous auriez besoin de cette garderie. MERCI)

**Les cours reprendront pour toutes les classes le lundi 16 novembre.** Afin que cette reprise se passe dans les meilleures conditions de sécurité pour tous, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous et de les respecter scrupuleusement.

D'avance je vous remercie pour votre compréhension et vous souhaite, chers parents, un excellent congé avec vos enfants ! Prenez soin de vous, de vos proches, et soyez prudents pour la santé de tous !

Bien cordialement,

Régine Laurant, directrice

## Accueil des élèves aux garderies des jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2020

→ Document à retourner complété à la direction pour le lundi 9 novembre à 14h au plus tard sur [ecoledevresse@gmail.com](mailto:ecoledevresse@gmail.com)

Je, soussignée (Nom et prénom) ....., parent de  
 (Nom et prénom du ou de vos enfants) .....  
 .....  
 scolarisé(s) dans l'école du village de ..... certifie  
 sur l'honneur être dans l'incapacité de garder ou faire garder mon/mes  
 enfant(s) par une personne autre qu'une personne à risque, et demande l'accès  
 à la garderie de l'école.

**Je demande la prise en charge de mon/mes enfants :**

	<u>Heure d'arrivée</u> (le matin)	<u>Heure de départ</u> (en fin de journée)	Prise en charge par l'ATL le <u>temps de midi</u>
<b>Jeudi 12 novembre</b>	.....	.....	<b>OUI – NON*</b>
<b>Vendredi 13 novembre</b>	.....	.....	<b>OUI – NON*</b>

*\*Barrer la mention inutile*

Date : .....

Signature :

## **Mesures en application dans l'école (code rouge jusqu'au 18 décembre inclus minimum) et à respecter par les parents. MERCI pour votre collaboration !**

- **Le port du masque** est obligatoire dans l'école, à l'entrée et à la sortie pour tous les adultes et enfants de plus de 12 ans, ainsi que le respect de toutes les mesures d'hygiène conseillées (Lavage fréquent des mains, distanciation physique de 1,5m minimum, aération des locaux)
- **Présence des parents dans l'école** : la présence de tiers dans l'école est limitée au strict nécessaire, et aux adultes dont la présence est nécessaire pour le fonctionnement de l'école. (Enseignants, stagiaire, PMS, etc...). Les parents ne sont donc pas autorisés à entrer dans les bâtiments.
- **Entretiens avec les enseignants ou la direction** : pour tout contact, utilisez le téléphone, le mail ou encore prenez contact par Teams
- **Réunions** : seules les réunions indispensables au bon fonctionnement de l'école peuvent être organisées à l'école. Le spectacle de **saint Nicolas** ne sera pas organisé avec les familles cette année, mais les enfants ne seront pas oubliés pour autant !
- **Entrée et sortie des classes** : les parents déposeront leur enfant près de la porte/grille extérieure de l'école. Les regroupements de parents à l'entrée ou la sortie des classes sont à éviter au maximum. Si vous venez en voiture, nous vous demandons d'attendre à l'intérieur de votre véhicule. Si vous êtes à pied, n'oubliez pas de porter votre masque et de respecter la distanciation physique de 1,5 m minimum, puis de quitter rapidement les lieux.
- **Les activités extra-muros** pour les élèves sont suspendues. **Les classes de neige** sont annulées cette année, et seront, si c'est possible, remplacées par une autre activité au printemps (suivant l'évolution de la pandémie).
- En l'absence de plusieurs enseignants, **une fermeture partielle** peut être envisagée par l'école si aucune formule de remplacement n'a pu être trouvée.
- **Afin d'éviter la propagation du virus**, si votre enfant présente des symptômes, est malade, ou que vous êtes mis en quarantaine ou êtes positif, **gardez votre enfant en quarantaine** (mieux vaut le garder à la maison pour rien que de le mettre en classe et contaminer les autres !) et consultez, soit le centre PMS/PSE de notre école qui vous renseignera gratuitement (coordonnées ci-dessous), soit votre médecin si cela concerne directement la santé de votre enfant : ils vous conseilleront avec expertise et vous diront quand il est préférable que votre enfant revienne en classe. Plus que jamais, **prenez soin de vous et des autres !**

### **Maison Provinciale du Mieux-Etre de Beauraing**

Centre Psycho-Médico-Social / Service de Promotion de la Santé à l'École

Rue de l'Aubépine, 61 – 5570 BEAURAING

Tél. : +32(0)81 77 68 28 - Fax : +32(0)82 71 13 91

[pmspse.beauraing@province.namur.be](mailto:pmspse.beauraing@province.namur.be) - [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)